Nations Unies

S/PV.7889



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7889e séance

Jeudi 23 février 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Yelchenko	(Ukraine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Arancibia Fernández
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Audouard
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Okamura
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 27 janvier 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Yémen (S/2017/81)

17-04814 (F)





La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 27 janvier 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Yémen (S/2017/81)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2017/142, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/81, qui contient une lettre datée du 27 janvier 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Yémen.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Égypte, Éthiopie, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Fédération de Russie, Sénégal, Suède, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2342 (2017).

La séance est levée à 10 h 5.